



PROCES-VERBAL DE LA TROISIEME SEANCE DE LA
POLICE REGION MORGES ANNEE 2013
MARDI 24 SEPTEMBRE 2013 à 20 HEURES
à l'aula du collège de Préverenges

Excusés :

| | | | | |
|-------------|------------|-------------|-----------|-------------|
| Eric | Bauer | Conseiller | communal | Morges |
| Bariza | Benkler | Conseillère | communale | Morges |
| Philippe | Deriaz | Conseiller | communal | Morges |
| Aline | Garraux | Conseillère | communale | Préverenges |
| Jean-Claude | Goy | Conseiller | communale | Morges |
| Cédric | Schopfer | Conseiller | communal | Morges |
| Nadine | Vuillemier | Conseillère | communale | Préverenges |
| Rita | Wyss | Conseillère | communale | Morges |
| Magali | Züger | Conseillère | communale | Morges |

Ouverture de la séance :

A 20h05, le Président de la PRM, M. Vincent Duvoisin ouvre la séance.

Il salue l'Assemblée et lui souhaite la bienvenue. Il salue également le Capitaine de Muralt présent dans le public.

1. Appel :

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Election de deux nouveaux membres du Comité de direction, représentants des Communes de Buchillon et de Lussy-sur-Morges.
4. Assermentation des deux nouveaux membres du Comité de direction.
5. Assermentation de M. Raymond Chatelan, délégué de Buchillon, et de M. Michel Pansier, délégué de Lussy-sur-Morges.
6. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mai 2013.
7. Préavis du Comité de direction :
 - N° 04/09.2013 budget 2014.
8. Rapports des commissions :
 - N° 04/09.2013 budget 2014 (le document suivra par courrier séparé).
9. Communications du Bureau.
10. Communications du Comité de direction :
 - Séances du Conseil intercommunal 2014.

11. Réponses du Comité de direction aux questions en suspens.
12. Questions, vœux et divers.

2. Approbation de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour par le Président, M. V. Duvoisin modifie ce dernier en passant l'assermentation des délégués en premier afin qu'ils puissent voter pour leurs représentants au CODIR. **L'ordre du jour, ainsi modifié est accepté à l'unanimité.**

5. Assermentation de M. Raymond Chatelan, délégué de Buchillon, et de M. Michel Pansier, délégué de Lussy-sur-Morges

MM Raymond Chatelan de Buchillon et Michel Pansier de Lussy-sur-Morges sont assermentés.

3. Election de deux nouveaux membres du Comité de direction, représentants des Communes de Buchillon et de Lussy-sur-Morges

Les Communes de Buchillon et Lussy-sur-Morges ont demandé leur intégration à la PRM, ce qui leur a été accepté.

4. Assermentation des deux nouveaux membres du Comité de direction

Robert Girardet de Buchillon et Andréas Kuenzi de Lussy-sur-Morges deviennent membres du Comité de direction de la PRM.

6. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 mai 2013

Avec quelques modifications qui seront apportées au procès-verbal définitif et archivé, ce dernier est **accepté à la majorité des Conseillers présents et une abstention.**

7. Préavis du Comité de direction

Le préavis n° 04/09.2013 budget 2014 a été envoyé à chaque Conseiller.

8. Rapport des commissions

4/2013 Budget de l'exercice 2014

M. A. Cegielski résume le rapport de la Commission de gestion.

Vœux et réponses

1. La commission demande au Comité de Direction de réévaluer et corriger le cheminement de la facturation des tâches optionnelles pour la Commune de St-Prex, afin qu'elle ne transite plus par la comptabilité des tâches optionnelles de la Commune de Morges et qu'elle soit comptabilisée directement dans le chapitre tâches optionnelles de St-Prex, à l'identique des autres Communes.
 - **Le Comité de Direction prend acte de ce vœu.**

2. La commission demande au Comité de Direction d'étudier un plan des investissements prévus à court, moyen et long termes.
 - **Le Comité de direction prend acte de ce vœu.**

Le Président ouvre la discussion.

M. M. Pansier aimerait être sûr que la commune de Lussy-sur-Morges pourra avoir accès aux tâches optionnelles en 2014.

M. D. Buache répond qu'en effet la commune aura accès à ces tâches optionnelles qui seront facturées par rapport aux tâches octroyées.

M. F. Siegwart aimerait savoir quand sera présentée la première ébauche de plan d'investissement en cas d'acceptation du vœu n°2.

M. D. Buache répond que le CODIR sera à même de présenter quelque chose en même temps que les comptes 2013.

La parole n'étant plus demandée, la discussion est close

A l'unanimité,

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA PRM

- Vu le préavis du Comité de direction,
- Entendu le rapport de la Commission de gestion chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DECIDE :

Pour les délégués de la Commune de Morges

1. d'adopter le budget des tâches optionnelles représentant des charges à hauteur de CHF 2'801'200.00 et des recettes pour un montant de CHF 3'395'600.00. L'excédent de produits de CHF 594'400.00 sera restitué à la Commune de Morges.

Pour les délégués de la Commune de Saint-Prex

2. d'adopter le budget des tâches optionnelles représentant des charges à hauteur de CHF 280'800.00 et des recettes pour un montant de CHF 10'000.00. L'excédent de charges de CHF 270'800.00 sera pris en charge par la Commune de Saint-Prex.

Pour les délégués de la Commune de Tolochenaz

3. d'adopter le budget des tâches optionnelles représentant des charges à hauteur de CHF 34'600.00 et des recettes pour un montant de CHF 3'200.00. L'excédent de charges de CHF 31'400.00 sera prise en charge par la Commune de Tolochenaz.

Pour tous les délégués

4. d'adopter le budget ordinaire du Conseil intercommunal pour 2014 présentant des charges à hauteur de CHF 10'727'200.00 et des recettes pour un montant de CHF 4'591'500.00. La différence, pour les charges communes, de CHF 6'135'700.00 sera répartie entre les partenaires.

9.Communications du bureau

M. Vincent Duvoisin signale que la séance prévue le 26 novembre risque d'être annulée faute de matière à discussion. Les délégués seront avertis 3 semaines à l'avance.

Il ajoute que si cette séance n'aura pas lieu, l'apéro de Noël sera prévu en mars.

Dates des prochains Conseils :

- 26 novembre : 2013 à 20h00
- 25 mars : 2014 à 20h00
- 27 mai : 2014 à 20h00 (élections du Président et du Vice-président, rapport de gestion et comptes 2013)
- 30 septembre : 2014 à 20h00 (budget 2015)
- 25 novembre : 2014 à 20h00

10. Communications du CODIR

M. D. Buache signale que les Communes de Buchillon et Lussy-sur-Morges font désormais partie de la PRM. Les articles de nos statuts ont dû être adaptés en conséquence. Le Conseil d'Etat a donné son aval le 21 août 2013. Ces deux Communes seront désormais citées dans nos statuts.

11. Réponses du Codir aux questions en suspens

Il n'y a pas de questions en suspens

12. Questions, vœux et divers

M. R. Bouvier signale que MM R. Chatelan de Buchillon et M. Pansier de Lussy-sur-Morges font partie d'office de la commission de gestion.

Le Président, V. Duvoisin explique, qu'en effet, chaque commune y est représentée.

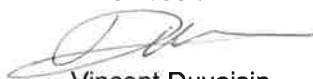
M. R. Bouvier demande également si quelque chose est prévu afin de fluidifier le trafic à la rue des Charpentiers à Morges lors des travaux.

M. D. Buache répond que tout sera mis en place afin d'éviter les bouchons.

La parole n'étant plus demandée, la discussion est close.

Il est 20h30 lorsque le Président clôt la séance.

Le Président



Vincent Duvoisin

La Secrétaire



Claude de Titta